









# Rapport d'activités 02 Janvier 2020-31 Décembre 2020

# CONTRAT D'ANIMATION RIVIERES ET BOCAGE DES COTIERS GRANVILLAIS

#### **PREAMBULE**

Depuis le 01 janvier 2020, la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer a repris, sur la majeure partie de son territoire (hors bassin de la Sienne), l'ensemble des compétences GEMA qui avaient été confiées jusqu'en 2019 au Syndicat Mixte des Bassins versants des Côtiers Granvillais. Le présent rapport d'activités dresse le bilan du contrat d'animation "Rivières-Zones humides-Bocage" signé avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour l'année 2020.

#### 1. Ecosystèmes aquatiques et littoraux

#### 1.1 Territoire de GTM et son Réseau Hydrographique

La Communauté de Communes de Granville Terre et Mer (G.T.M), s'étend sur 283 km² et regroupe 32 communes. Douze fleuves côtiers (360 km), scindés en 2 unités hydrographiques distinctes (cf. carte n°1 en page 2), s'écoulent partiellement ou en totalités le territoire de la Communauté de Communes. La Sienne et Le Thar en sont les plus grandes masses d'eau.

La Communauté de Communes de GTM possède également , hors Chausey, une frange littorale de 27 km qui regroupe essentiellement des activités récréatives (18 plages et 5 gisements naturels coquilliers).

L'alimentation en eau potable sur une grande majorité du territoire dépend de la ressource superficielle du Thar. Cette alimentation se voit complétée l'été par une interconnexion avec la Braize, par la Sienne ou encore par des captages souterrains de moindre capacité.

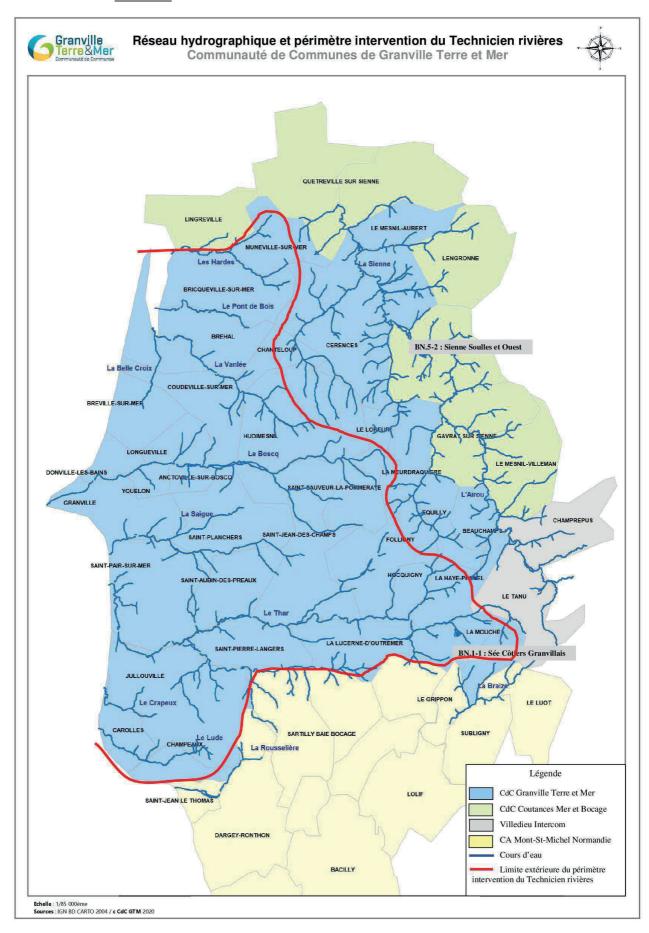
Particularités du P.P.R.E mis en œuvre sur le territoire de GTM.

Les travaux du PPRE ont été scindés en deux volets :

- Un volet Entretien qui consiste en une intervention post travaux de restauration (5 ans après);
- Un volet Restauration décomposé lui-même en 2 sous parties,
  - Une intervention conjointe au niveau des berges et du lit de la rivière par une gestion adaptée de la ripisylve et une protection contre le piétinement,
  - Des interventions ponctuelles de renaturation du lit et des berges par des techniques douces de génie végétal ou de génie mixte qui viennent compléter les travaux de restauration « classiques ».
  - Des interventions de petites continuité écologiques indépendantes de programmes globaux existants.

Les travaux ne sont pas entièrement gratuits pour les propriétaires et les exploitants concernés. Ainsi, il est demandé une participation à hauteur de 15% aux exploitants agricoles pour tous travaux de protection de berges contre le piétinement et d'aménagement du lit servant au franchissement du cours d'eau.

GTM Page 1/13



GTM Page 2/13

#### 1.2 Le Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de rivières

#### 1.2.1 Singularité du PPRE 2020 / Finalisation des travaux de la tranche 2019

En raison de la dissolution au 31/12/2019 de l'ancienne structure assurant la maitrise d'ouvrage des travaux du PPRE (SMBCG), les travaux de la tranche 2019 n'ont pu être intégralement réceptionnés à cette date.

En accord avec les deux intercommunalités concernées, le choix suivant a été décidé:

-Finalisation et réception des travaux sur la partie Communauté d'Agglomération de Mont-Saint-Michel Normandie au 31/12/2019.

-Report et finalisation des travaux au printemps 2020 (Mai & Juin) sur la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer.

#### 1.2.2 Consultation des entreprises / Réalisation des travaux de la tranche 2020

GTM a organisée une nouvelle consultation afin de retenir les prestataires qui seront chargés de l'exécution des travaux de la tranche 2020. Après analyse des offres, le Président de la CdC de GTM a décidé par arrêté, en date du 18 Mai 2020, d'attribuer les trois lots de travaux, aux entreprises suivantes :

- Lot "Travaux d'entretien de rivières" : OSE Environnement
- Lot "Travaux de restauration de rivières": DERVENN Travaux et Aménagements
- Lot "Aménagement de clôtures, d'abreuvoirs et dispositifs de franchissement": LTP LOISEL

Les travaux de la tranche n°15 ont débuté le 15/07/2020 et se sont achevés pour le lot n°1 le 14/08/2020. Les lots n°2 & n°3, ont débuté respectivement les 31/08/2020 et 15/07/2020. Les travaux du lot n°3 ont été réalisés en totalité et receptionnés le 03/09/2020.

En raison des très mauvaises conditions climatiques rencontrées au cours de l'automne 2020, qui ont très rapidement rendues les terrains impraticables, les prestations du lot n°2 n'ont pu être réalisées en intégralité. Elles seront finalisées au début de l'été 2021, dès que les terrains seront à nouveaux praticables. Un avenant de prolongation de la durée de l'accord cadre a été pris en ce sens le 26/11/2020.

Pour la tranche 2020, ce sont 1,20 km de clôtures qui ont été posées, 5 points d'abreuvement ou franchissements qui ont été aménagés, 3,15 km de berges qui ont été entretenues, 4,20 km restaurées et 150 m de berges et zones humides attenantes renaturées. Au final, 82% des travaux ont été réalisés et 88% des montants inscrits dépensés.

Le tableau ci-dessous résume les étapes de la mise en place des travaux de la tranche de travaux 2020

Années						2020				2021
Mois	A	M	J	Jt	A	S	0	N	D	Juillet
Procédure										
Consultation / Remise des offres	06-24									
Analyse Choix des prestataires	27	18								
Notification des accords			08							
Mise en œuvre des travaux										
1-Finalisation travaux tranche 2019		25	03							
2-Exécution tranche 2020										
Lot 1 : Entretien de rivières				15	14					

GTM Page 3/13

Lot 2: Restauration ripisylve et renaturation		31			02 (OS suspension)	
Lot 3: Aménagement clôtures, abreuvoirs & franchissements et renaturation		15	14			

Le descriptif des travaux réalisés en 2020 est figuré en page suivante. La Carte de travaux est présentée en annexe n°1 du présent document.

#### 1.2.3 Diagnostic rivière : Les Hardes

Au cours de l'été 2020, le technicien rivière a réalisé le diagnostic du ruisseau des Hardes qui se jette au nord du havre de la Vanlée sur la commune de Bricqueville sur Mer.

Ce petit fleuve côtier possède un réseau hydrologique diffus d'un peu plus de 13 km et fait office de limite administrative entre les deux intercommunalités de Granville Terre et Mer et de Coutances Mer et Bocage.

Le diagnostic réalisé s'est intéressé aux éléments suivants : caractéristiques physiques du lit, fond , berges, caractéristiques de la ripisylve, occupation des sols, altérations ou perturbations naturelles et anthropiques, rejets divers, abreuvoirs sauvages, décharges, ouvrages transversaux et risques de rupture de la continuité écologique.

A l'issu du diagnostic terrain, il en ressort les principaux éléments suivants:

- -Régime hydraulique semi permanent (assec total l'été),
- -Bassin scindé en deux grands modes d'exploitations agricoles: extensive de type prairial en amont et intensive maraichère en aval.
  - -Très peu de perturbations dues à la divagation sauvage du bétail,
  - -Une absence d'entretien de la ripisylve, surtout dans la partie aval de son cours,
  - -Un cours principal recalibré et/ou déplacé ponctuellement,
  - -La présence d'étangs pouvant altérer localement la qualité de l'eau (tête de bassin),
- -La présence de quelques ouvrages transversaux pouvant induire des risques de rupture de la continuité sédimentaire en période de crue,
  - -La présence d'une décharge à son exutoire en limite avec le DPM,
- -La présence de rejets d'eau usées, principalement sur le secteur de Munneville sur Mer, provenant d'un défaut manifeste de l'assainissement non collectif.

GTM Page 4/13



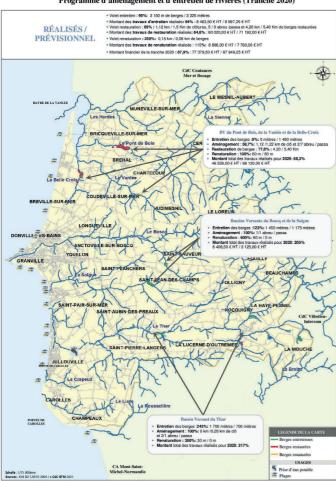
#### **Enjeu et localisation:**

- Reconquête de la fonctionnalité des cours d'eau,
- Cours d'eau traités en 2020 :Pont de Bois, Belle-Croix, Vanlée, Boscq, Saigue, Thar et Moulinet.

#### Contrat Rivières et Bocage de la CdC de GTM

Granville Terre & Me

Programme d'aménagement et d'entretien de rivières (Tranche 2020)



#### Opérations prévues ou réalisées en 2020 :

- Travaux d'aménagement et d'entretien de rivières 15ème tranche de travaux,
- 5 abreuvements ou franchissement
- 1 120 m de clôtures
- 4 200 m de berges restaurées
- 3 150 m de berges entretenues
- 150 m de berges / cours d'eau renaturés
- Engagement : 3/3 exploitants contactés, dont 1 nouvel exploitant agricole
- Maîtrise d'œuvre : GTM
- Entreprise : OSE Environnement, DERVENN Travaux et Aménagements, LTP LOISEL
- Montant dépensé: 77 379,50€ HT

#### Bilan 2005-2020:

• Clôtures : 63,415 km

• Abreuvements & franchissement :356 u

Entretien végétation : 99,65 km Restauration végétation : 80,35 km Renaturation / Plantation : 2,29 km

Exploitants engagés : 136

Montant total de l'opération : 1 048 308 € HT

• Cartographie des travaux 2020 (ci-contre): Annexe n°1

• Planches cartographiques de travaux: Annexe n°2

#### **Opérations antérieures**

- 2020: GTM: Tranche n°15
- 2016-2019: SMBCG: DIG n°3, Autorisation LEMA, Tvx tranches 14
- 2009-2018: SMBCG: Diagnostic n°3 (extension), DIG n°2 & Tvx tranches 6 à 13
- 2004-2009: SMBCG : Diagnostic n°2, DIG n°1 & Tvx tranches 1 à 5

#### Niveau de priorité

Inscrit au PTAP	Oui	X	Non	
Inscrit au CARCG	Oui	X	Non	

#### Etat d'avancement

-	Nul	Etudes	Conception	Travaux	Travaux réalisés
	1141	préalables	Conception	en cours	Travaux realises
ĺ				X	

#### **Perspectives:**

- Finalisation tranche n°15 des travaux de l'année 2020 au printemps 2021
- Réflexion pour intervention ciblée sur 1 ou 2 sous bassins versants de GTM (Boscq & Vanlée)
- Mise en œuvre de la tranche n°16 des travaux 2021
- Définition des enjeux, objectifs, actions du futur PPRE de la GEMAPI sur 2021-2026

GTM Page 5/13

## 1.3 Rétablissement de la Continuité Ecologique et Morphologique des cours d'eau et restauration de zones humides.

Au cours de l'année 2020, cette thématique n'a pas été travaillée spécifiquement. De petits travaux de restauration de la continuité ont néanmoins été réalisés dans le cadre du Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des rivières. Les travaux ont consisté d'une part à remplacer par des passerelles engins deux busages situés sur cours principal du ruisseau de la Belle-Croix et sur le cours aval de l'Allemagne. Ces deux ouvrages formant des obstacles à la continuité écologique.

En 2020, la CdC de GTM devait procéder à l'effacement de deux petits étangs situés sur le bassin de la Vanlée puis restaurer la zone humide. Cependant les travaux, en raison des mauvaises conditions climatiques, ont dû être repoussés à l'été 2021.

#### • Le Thar: vannes de la Haye-Pesnel

L'année 2020 devait être le point de départ de l'étude préalable à la restauration de la continuité écologique au droit du pont-seuil de la Haye-Pesnel.

Un accord de principe a été trouvé tardivement puis traduit au travers d'une convention bipartite entre la Fédération de Pêche de la Manche (FDAAPPMA 50) et la Communauté de Communes de GTM a entrainé un report de cette étude sur 2021.

Organisation actée pour l'étude:

- -La FDAAPPMA 50 devenant maître d'ouvrage de l'étude et la CdC de GTM apportant le solde au plan de financement.
- -L'étude réalisée par le bureau ARTELIA devrait donc débutée au cours du mois de mars 2021. Les premières conclusions sont attendues pour la fin du premier semestre 2021.

GTM Page 6/13

#### 2. Les indicateurs d'effets et suivis biologiques ou d'espèces

#### 2.1 L'Indice SAT: l'Indice Saumon de l'Atlantique

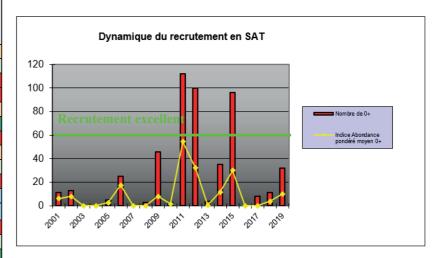
En raison des conditions météorologiques et hydrologiques défavorables rencontrées dès le mois de septembre, aucun suivi Saumon n'a pu être réalisé.

L'année 2020 est donc vierge de données et ne permettra pas de voir un éventuel impact sur le recrutement de l'effacement, en 2019, des deux anciens seuils des usines d'eau potables situés sur le cours du Thar.

En 2021, la Fédération départementale de Pêche a décidé de réaliser les inventaires plus tôt dans la saison et en priorité sur les cours d'eau non suivi en 2020

• Evolution du recrutement de Salmo salar entre 2001 et 2019

	Suivi indi	ice SAT - Thar	
Nombre de stations	Année	Nombre de 0+	Indice Abondance pondéré moyen 0+
2 stations	2001	11	6
	2002	13	8
	2003	0	0
	2004	0	0
	2005	5	2.5
	2006	25	17.5
	2007	0	0
3 stations	2008	3	1.5
3 stations	2009	46	8
	2010	3	1.5
	2011	112	54.5
	2012	100	48.7
	2013	4	0,5
4 stations	2014	35	11,7
3 stations	2015	96	30
3 stations	2016	0	0
3 stations	2017	8	2,7
3 stations	2018	11	3,8
3 stations	2019	32	10



#### 2.2 L'Indice TRF: L'Indice Truite Fario

De 2008 et 2014, la population de Truites fario du bassin du Thar avait l'objet d'un suivi spécifique. Ce suivi avait comme objectifs de visualiser d'une part le recrutement spécifique annuel (dynamique) de l'espèce et d'autre part d'apprécier l'effet des travaux de rétablissement de la continuité écologiques mis en œuvre sur ce bassin entre 2009 et 2014.

A la suite du désengagement de la Fédération de Pêche de la Manche dans ce suivi, ce dernier fut abandonné depuis 2014.

En 2020, la CdC de GTM a décidé de réimpulser un nouveau cycle de suivi pour connaître l'état de la population de truite sur ce bassin. En raison d'un lâché d'alevins organisé au printemps 2020 par l'association de pêche locale, GTM a finalement décidé d'annuler pour les 3 prochaines années cet indice. En effet les résultats obtenus par la pêche électrique auraient été "contaminés" et "faussés" par la présence d'individus non issus de la reproduction naturelle des géniteurs en place.

GTM Page 7/13

#### 2.3 L'Indice IPR & IPR+: L'Indice Poisson Rivière

La Communauté de Communes de Granville Terre et Mer a souhaité, en 2020, mettre en œuvre un nouvel indicateur de suivis de la qualité de l'eau et des habitats basés sur les espèces piscicoles présentes.

Les bassins du Boscq et de la Saigue ont ainsi pu bénéficier de ce nouvel indice scientifique.

#### Objet et objectifs généraux de l'indice:

La mise en œuvre de l'Indice Poissons Rivière compatible avec la DCE (IPR+) consiste globalement à mesurer l'écart entre la composition du peuplement piscicole observée à partir d'un échantillonnage par pêche électrique et la composition du peuplement attendu en situation de référence. C'est-à-dire dans des conditions pas ou très peu modifiées par l'homme.

Ces données sont nécessaires et complémentaires dans l'évaluation de l'état écologique d'un cours d'eau au sens de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE).

Les peuplements piscicoles représentent ainsi des bioindicateurs intéressants pour caractériser l'état des cours d'eau, à la fois sur l'aspect qualité physico-chimique, mais également sur le plan de l'habitat et de l'hydromorphologie.

A l'issu de la phase d'échantillonnage et après traitement des données, une classe de qualité des cours d'eau peut être calculée sur le principe du tableau ci-dessous.

Classe d'état	Limite de note IPR	Limite de note IPR+
Très bon	<5	>0,855 ; 1<
Bon	>5;16<	>0,700, 0,855<
Moyen	>16;25<	>0,467 ; 0,700<
Médiocre	>25;36<	>0,233 ; 0,467<
Mauvais	>36	>0 ; 0,233<

#### Campagne 2020.

Pour l'année 2020, 5 stations, 3 sur le Boscq et 2 sur la Saigue, ont été suivies sur le paramètre poissons. L'indice IPR+ a été choisi pour évaluer cette matrice biologique, néanmoins l'IPR est également affiché puisque c'est ce dernier qui fait encore référence pour l'évaluation des milieux aquatiques.

Les résultats bruts sont présentés dans les deux tableaux ci-dessous.

# Condeville BOSC Brown 1 8229 Brown 1 8229

SUIVIS IPR 2020

Résultats synthétiques IPR & IPR+ : BV du Boscq

		BOS2	BID2	QUE2
2020	IPR	14.37	20.92	19.01
2020	IPR+	0.82	0.82	0.77

GTM Page 8/13

#### SUIVIS IPR 2020 LA SAIGUE

Résultats synthétiques IPR & IPR+ : BV de la Saigue

		SAI2	OIS2
2020	IPR	10.04	33.15
2020	IPR+	0.63	0.751



#### Interprétation de la campagne 2020:

D'après l'IPR, les deux stations aval présentent un bon état biologique (SAI2 & BOS2), 2 stations sont en état moyen et une en état médiocre. Les métriques de l'indice mettent globalement l'accent sur un déficit d'habitat à écoulements rapides, une altération de la qualité physico-chimique de l'eau et un certain manque de productivité du milieu sur quelques stations.

Selon l'indice IPR+, les stations présentent plutôt un bon état, hormis (SAI2) qui est en état moyen. Cette station semble subir des pressions à la fois sur la qualité de l'eau et sur l'habitat, altération dû à la pression urbaine, routière et/ou colmatage du milieu. L'indice souligne également une altération de la qualité de l'eau sur d'autres stations (QUE2, OIS2) et plus globalement une légère dégradation de l'habitat (température, zones de reproduction lotiques).

**Suite à donner**: Vu le peu de données existantes et l'écart des résultats entre les IPR et IPR+, il serait judicieux de reconduire cet indicateur sur une ou deux campagnes supplémentaires afin de rendre les observations plus pertinentes. Les résultats obtenus sont également à croiser avec les autres suivis afin d'affiner la recherche sur les sources de dégradations potentielles.

Biométrie poissons pour l'IPR



#### 2.4 L'indicateur biologique invertébré: I2M2

Sur le territoire de la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer, seul le bassin versant du Thar a déjà fait l'objet entre 2009 et 2016 d'un suivi biologique de la qualité de son eau et de ses habitats

En 2020, les bassins du Boscq et de la Saigue ont ainsi pu bénéficier de cet indicateur écologique.

GTM Page 9/13

#### Objet et objectifs généraux de l'indice:

L'acquisition de données relatives aux peuplements d'invertébrés benthiques permettra, après analyse et confrontation des résultats (éventuellement rétroactifs ou comparatifs) de connaître puis d'évaluer la qualité de l'eau et des habitats aquatiques étudiés.

Initialement les suivis macro-benthos était basés sur le principe des Indices Biologiques Globaux-DCE. Depuis quelques années l'AESN Seine Normandie privilégie l'utilisation de l'I2M2 qui reprend globalement le cahier des charges du protocole de l'IBG mais en étudie plus de paramètres afin d'affiner les conclusions. L'I2M2 peut également grâce à son outil de diagnostic SEEE apporter une réponse supplémentaire sur l'origine des pressions potentielles impactant les milieux (cf paragraphe du Thar p12).

**NB:** Afin de pouvoir intégrer et comprendre au mieux les résultats de ce nouvel indice, voir comparer de manière rétroactive les précédentes données, la correspondance avec l'ancienne référence (IBG-DCE) a également été demandée.

L'évaluation des classes de qualité biologique des cours d'eau en fonction des indices est présentée dans le tableau ci-dessous.

Classe d'état	Limite inférieure pour l'EQR I2M2	Limite classe qualité équivalent IBG-DCE
Très bon	0,665	16
Bon	0,443	14
Moyen	0,295	10
Médiocre	0,148	6
Mauvais	0,000	0

#### Campagne 2020:

Pour l'année 2020, 20 stations, 6 sur le Boscq, 4 sur la Saigue et 10 sur le Thar, ont été suivies. L'indice I2M2 a donc été choisi pour évaluer l'état biologique des cours d'eau mais son équivalence avec l'IBG-DCE est également.

Les résultats bruts par bassins sont présentés dans les tableaux ci-après.

2.4.1. Le Bassin du Boscq: 6 stations

SUIVIS I2M2 2020
LE BOSCQ

BOS-2

BOS-2

BOS-1

BOS

GT

#### Résultats synthétiques I2M2 et comparatif IBG-DCE : BV du Boscq

Code station	Cours d'eau - Commune	IBG-éq	12M2
BID1	BIDEL à LE LOREUR	15	0,4171
BID2	BIDEL à SAINT-SAUVEUR-LA-POMMERAYE	17	0,4405
FOU1	BOSCQ à SAINT-JEAN-DES-CHAMPS	17	0,2322
QUE1	QUENARD à SAINT-JEAN-DES-CHAMPS	18	0,5161
QUE2	FOUCEUIL à SAINT-JEAN-DES-CHAMPS		
BOS1	BOSCQ à HUDIMESNIL	17	0,5150
BOS2	BOSCQ à ANCTOVILLE-SUR-BOSCQ	15	0,2719

L'indice I2M2 déclasse l'ensemble des stations vis-à-vis de l'IBG-équivalent. Sur ce bassin versant, deux stations sortent en bon état biologique (QUE1 et BOS1), tandis que les 4 autres stations sont en état moyen ou médiocre. Globalement la qualité physico-chimique de l'eau ne semble pas être trop dégradée sur ce bassin. Les métriques de polluosensibilité sur les différentes stations apparaissent plutôt bonnes, hormis sur BOS2 où la valeur reste moyenne.

Les causes le plus probables de dégradations de l'état biologique des cours d'eau du bassin seraient soit dues aux teneurs en nitrates sur la tête de bassin, aux apports d'origines anthropique sur la partie aval et d'une manière générale à la perte de fonctionnalité et à l'homogénéisation des habitats sur l'ensemble du bassin versant.

#### 2.4.2 Le Bassin de la Saigue: 4 stations

#### SUIVIS 12M2 2020 LA SAIGUE



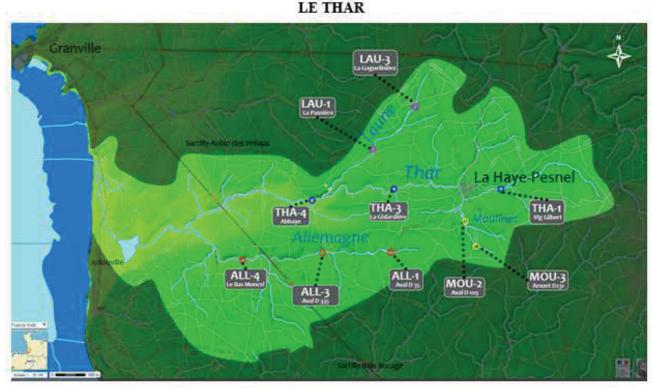
Résultats synthétiques I2M2 et comparatif IBG-DCE : BV de la Saigue

Code station	Cours d'eau - Commune	IBG-éq	12M2
OIS1	OISELIERE à SAINT-PLANCHERS	17	0,3506
OIS2	OISELIERE à SAINT-PLANCHERS	20	0,5587
SAI1	SAIGUE à SAINT-PLANCHERS	15	0,2815
SAI2	SAIGUE à SAINT-PAIR	12	0,1313

GTM Page 11/13

Selon l'IBG-DCE, le Bassin de la Saigue est scindé en 2 bassins de qualité différente. Le sous bassin de l'Oiselière qui est en très bon état biologique et celui de la Saigue plus dégradé (moyen). L'indice I2M2 déclasse l'ensemble des stations vis-à-vis de l'IBG-équivalent. Sur ce bassin versant, seule OIS2 sort en bon état biologique, tandis que les 3 autres stations sont en état moyen, médiocre ou mauvais. L'indice I2M2 témoigne d'une situation bien plus dégradée sur la Saigue, que sur l'Oiselière. Il s'agit surtout, pour l'amont du by d'un problème d'habitats peu diversifiés et à priori fortement colmatés et pour l'aval d'un problème dû aux hydrocarbures et à la présence de teneur en importante en nitrates.

2.4.3 Le Bassin du Thar: 10 stations
SUIVIS I2M2 2020



Résultats s	vnthétiques	I2M2 et	comparatif	IRG-DCF	BV du Thar
ivegailate 3	ynuneuques	IZIVIZ GL	Comparatii	IDO-DOL .	DV uu iiiai

			IBG-équivalents						I2M2			
Code station	Cours d'eau - Commune	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	20	1	2020	2020
ALL1	ALLEMAGNE à LA LUCERNE-D'OUTREMER		16		17		9	17			17	0,5561
ALL3	ALLEMAGNE à SAINT-PIERRE-LANGERS		20		19		18	20			18	0,7172
ALL4	ALLEMAGNE à SAINT-PIERRE-LANGERS		19		19		12	19			19	0,6268
MOU3	MOULINET à HAYE-PESNEL	10	9				14				16	0,3625
MOU2	MOULINET à HAYE-PESNEL	10	15				17			9	18	0,6612
THA1	THAR à HAYE-PESNEL	18		19		20			- 1	8	18	0,5919
THA3	THAR à LA LUCERNE-D'OUTREMER	17	20	19	20	18	19	18	2	)	20	0,6425
THA4	THAR à LA LUCERNE-D'OUTREMER	17		19	20	20	19	18	2	4	17	0,7739
LAU3	LAUNE à FOLLIGNY			15		15		13		I	15	0,5609
LAU1	LAUNE à SAINT-JEAN-DES-CHAMPS	19		18		20		16			20	0,5017

Au regarde des notes de l'indice IBG-équivalent, les stations présentent globalement un très bon état écologique, en particulier sur les cours d'eau du Thar et de l'Allemagne qui restent en très bon état depuis 2009-2010. Seul LAU3 est en bon état avec la note de 15, ce qui correspond au maximum historique obtenu sur cette station depuis 2011.

L'indice I2M2 reclasse l'ensemble des stations en bon état biologique, sauf ALL3 et THA4 qui restent en très bon état, et MOU3 qui est déclassé en état moyen. Ce nouvel indice confirme le bon fonctionnement global des cours d'eau sur ce bassin, mais relève quelques signes de dégradations.

GTM Page 12/13

L'outil diagnostic SEEE présenté ci-dessous permet une meilleure compréhension des dégradations qui pourraient être à l'origine des variations de la qualité biologique des cours d'eau sur le bassin du Thar.

Récapitulatif des probables causes de dégradations issues de l'Outil Diagnostic du SEEE: Expl du BV du Thar

	STATIONS	ALL1	ALL3	ALL4	MOU3	MOU2	LAU3	LAU1	THA1	THA3	THA4
	Matières organiques	19%	12%	21%	59%	7%	13%	11%	9%	11%	22%
nea	Matières phosphorées	9%	4%	3%	54%	296	9%	3%	7%	4%	4%
de l'eau	Matières azotées	5%	2%	2%	52%	196	9%	196	4%	4%	6%
Qualité	Nitrates	36%	56%	58%	50%	27%	64%	78%	49%	71%	69%
큥	Hydrocarbures (HAP)	69%	61%	52%	73%	50%	76%	66%	64%	65%	45%
	Pesticides	74%	62%	37%	77%	73%	72%	47%	71%	39%	39%
tat	Dégradation ripisylve	44%	60%	59%	51%	45%	57%	63%	60%	73%	73%
l'habitat	Voies communications	23%	6%	11%	38%	17%	17%	8%	17%	4%	9%
용	Urbanisation 100m	53%	27%	27%	57%	31%	20,7	38%	55%	17%	16%
ation	Risque colmatage	42%	36%	39%	52%	15%	63%	50%	45%	44%	43%
Dégradation	Instabilité hydrologique	57%	Ju.V	46%	62%	26%	55%	51%	50%	36%	48%
ď	Anthropisation BV	48%	83%	54%	72%	74%	82%	73%	73%	72%	61%

Les facteurs de dégradation de la qualité de l'eau et de l'habitat les plus importants sont les suivants :

- ⇒ La station MOU3, semble subir différents facteurs de dégradations de la qualité de l'eau comme de son l'habitat, ce qui est confirmé par la note I2M2 restituée.
- ⇒ La station LAU3 semble également soumise à différentes perturbations, principalement du point de vue de l'habitat (risque colmatage).
- Un risque élevé lié aux pesticides et hydrocarbures sur les cours d'eau du Moulinet et du Laune, ainsi que sur les zones amont du Thar et de l'Allemagne.
- ⇒ Le risque Nitrates apparait plus élevé sur les secteurs aval des cours d'eau.
- ⇒ Un risque fort de dégradation de l'habitat en lien avec l'anthropisation du BV (urbanisation, agriculture intensive, perte d'espaces naturels) pour l'ensemble des stations.
- ⇒ Un risque important d'altération de la ripisylve, notamment sur la partie aval du Thar, pouvant entrainer un réchauffement de l'eau.

Malgré ces pressions potentielles, les peuplements d'invertébrés aquatiques en place semblent contenir encore un certain nombre d'organismes polluo-sensibles sur la plupart des stations suivies, hors MOU3.

#### 2.5 Conclusions générales sur les suivis 2020

Les indicateurs biologiques et piscicoles mis en œuvre et les résultats obtenus pour la campagne 2020 permettent d'étudier un large éventail de la faune aquatique présente. Cette diversité d'êtres vivants qui peuvent coloniser l'ensemble des milieux aquatiques sont directement impactés par la dégradation de leur habitat du fait de leur sensibilité écologique. Il est donc intéressant de les étudier en complément des traditionnels suivis physico-chimiques afin de mieux comprendre les modifications écologiques qui se déroulent dans les milieux naturels.

En effet et contrairement aux données physico-chimiques, la faune aquatique intègre dans sa structure toute modification de son environnement présente ou passée. Les indices qu'ils soient biologiques ou piscicoles constituent donc des outils essentiels pour suivre la qualité des eaux de nos rivières et permettre ainsi de mettre en place des solutions afin de rétablir le bon état écologique des milieux aquatiques.

#### Ainsi sur 2020:

Le bassin du Thar apparait le plus préservé. Il présente des cours d'eau globalement en bon état voire proches de la référence au moins du point de vue du peuplement d'invertébrés benthiques.

GTM Page 13/13

Une vigilance reste à avoir sur le secteur amont du Moulinet où des facteurs de dégradation multiple ont été identifiés.

- Le bassin de la Saigue présente un aspect plus dégradé. Les indicateurs semblent indiquer un contexte de pressions multiples à la fois sur la qualité globale de l'eau et sur la qualité de l'habitat (colmatage des substrats, déficit de faciès d'écoulements rapides).
- Le bassin du Bosq montre des aspects plus contrastés. La qualité physico-chimique de l'eau ne semble pas trop impactée sur ce bassin, sauf plus en aval sur le Bosq. Cependant, des dysfonctionnements au niveau de l'habitat et des populations de poissons sont présents sur les secteurs amont comme aval (colmatage des substrats, régimes hydrologiques).

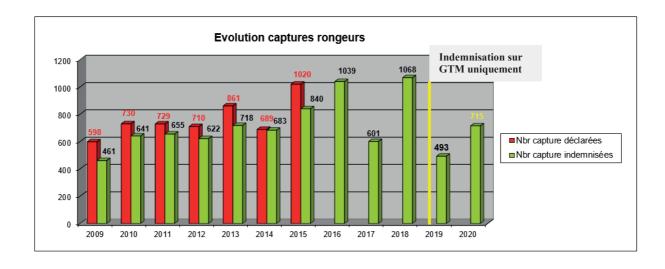
#### 3. Lutte collective contre les rongeurs aquatiques

Cette action consiste à lutter, à l'aide de techniques de régulations dites douces (piégeage non létal, destruction par tir), contre les populations de ragondins et rats musqués. Ces animaux sont souvent à l'origine de la dégradation des berges, de dégâts infligés aux cultures et parfois peuvent être vecteurs de certaines maladies transmissibles à l'homme (Leptospirose, Tularémie, Coccidiose, Echinococcose...).

#### Bilan des captures campagne 2020

L'année 2020 a vu la reprise, sur l'ensemble de son territoire, de la compétence lutte contre les rongeurs aquatiques par la CdC de GTM. Compétence, jusque-là confiée aux deux syndicats de bassins versants (ex-SMBCG & SIAES).

En l'absence de données précises sur le territoire du SIAES, il est compliqué d'évaluer avec certitude l'évolution du peuplement de rongeurs pour la campagne 2020. Cependant, il s'emblerait que l'année 2020 soit marquée par une augmentation des captures. Un hivers doux propice à une bonne reproduction et une intensification du piégeage pendant le confinement sanitaire constitueraient des pistes qui expliqueraient les résultats.



GTM Page 14/13



#### **Enjeu et localisation:**

- Lutte contre des espèces invasives (ragondins et rats musqués),
- Diminution des nuisances sur les milieux aquatiques (effondrement des berges, fragilisation des ouvrages hydrauliques, destruction des frayères) et réduction des risques sanitaires.
- Suivi scientifique sur les maladies et parasites véhiculés par les rongeurs aquatiques,
- Territoire de GTM

#### **Opérations antérieures:**

- 2020: GTM seul compétent
- 2009-2020: 12 Campagnes annuelles de piégeage
- 2008 : Mise en place du programme SMBCG & SIAES

#### **Bilan tranche 2009-2020:**

- Montant total de l'opération 160 880,00 €\*
- Total de captures depuis 2009: 8 536 u\*
- Total des captures sur GTM depuis 2019:1 208

#### Niveau de priorité

#### Opération réalisée en 2020:

• Réalisation de la campagne 2020

#### Bilan de la tranche 2020:

• Nombre de communes piégées : 100% du territoire

• Nombre de piégeurs : 69

• Reprise de la compétence par la CdC GTM

• Nombre de captures indemnisées sur GTM: 715

• Montant de la campagne 2020 sur GTM : 10 193,50 €

Inscrit au PTAP
Inscrit au CAR CG

Oui		Non	X
Oui	X	Non	

#### Etat d'avancement

Nul	Etudes préalables	Conception	Travaux en cours	Travaux réalisés
				X

#### **Perspectives:**

• Préparation et mise en place de la campagne 2021

GTM Page 15/13

#### 4. Urbanisme: Trame verte et bleue

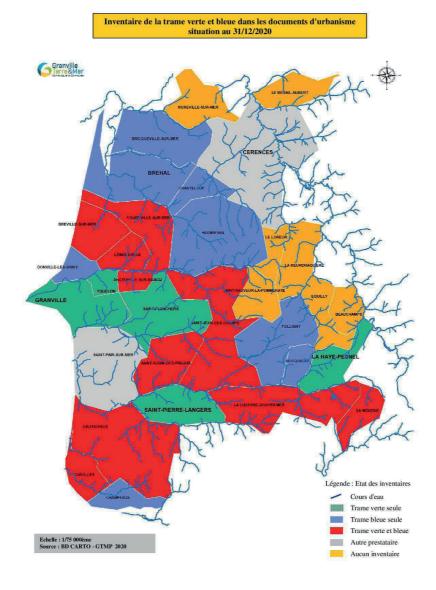
Dans le cadre de l'élaboration ou de révision ou encore d'inventaires complémentaires des documents d'urbanisme applicables, le technicien de GTM a travaillé en 2020 d'une part sur la trame verte en identifiant le bocage de la commune de Saint Jean des Champs et d'autre part sur la trame bleue en cartographiant les zones humides de 5 communes de la communauté de communes (Chanteloup, Folligny, Hocquigny, La Mouche et Champeaux).

La crise sanitaire de 2020 ayant fortement modifiée le calendrier des actions, l'identification des zones humides prévues au printemps a dû être repoussée à 2021.

En conséquence, le technicien a travaillé sur la création d'une base de données du bocage sur le territoire de GTM entre les années 2005 et 2020. Cette donnée permettra à terme de visualiser très simplement l'évolution du bocage à l'échelle de la Communauté de Communes et constituera un socle de travail dans l'identification et la définition des stratégies que devra adopter le futur document d'urbanisme intercommunal.

En 2021, le technicien, à la demande du service urbanisme travaillera spécifiquement sur la trame verte de la commune d'Hudimesnil et sur l'identification des zones humides des communes du littorale ou sur l'actualisation des inventaires réalisés de longue date.

La carte présentée ci-contre fait état de l'avancement des inventaires de la TVB sur le territoire de GTM



GTM Page 16/13

## 5. Répartition du temps de travail du technicien rivières sur les différents volets

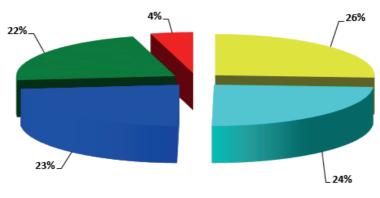
Nombre de jours ouvrés : 252

• Nombre de jours de congés et de RTT : 32 jours.

• Base de calcul pour la répartition : 220 jours.

Catégorie d'actions et identification des actions	Nombre de	Répartition du temps passé		
Categorie d'actions et identification des actions	jours	Bureau/réunion	Terrain	
MISSIONS PRIORITAIRES	•	•		
1- Elaboration / suivi / mise à jour du PPRE				
1-1 Suivi des études au niveau du BV pour établir le PPRE	36.5	30.5	6	
1-2 Mobilisation des collectivités / agriculteurs / propriétaires concernés	16.5	6	10.5	
1-3 Accompagnement des acteurs locaux à l'émergence de projets de restauration	4	3.5	0.5	
2- Gestion des travaux de restauration et de continuité écologique du PPRE	•		•••	
2-1 Programmation de travaux	1	1	0	
2-2 Elaboration des documents administratifs / financiers préalables aux travaux	32	28.5	3.5	
2-3 Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers	20.5	8	12.5	
Total jours	110.5			
MISSIONS SPECIFIQUES	•			
3-Missions spécifiques				
3-1 Programmation de travaux	0	0	0	
3-2 Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux travaux	2	2	0	
3-3 Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers	0	0	0	
3-4 Programmation de travaux de recomposition bocagère	1	1	0	
3-4bis Elaboration des documents administratifs / financier préalable aux aménagements d'hydraulique douce	0	0	0	
3-5 Mise en œuvre et suivi des aménagements d'hydraulique douce	3	3	0	
3-6 Réalisation des travaux de restauration et d'entretien en régie	5	3	2	
3-7 Collaboration à la préservation des zones humides	22.5	13.5	9	
3-8 Participation à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes	1	1	0	
3-9 Suivi des indicateurs de la qualité de l'hydrosystème et du fonctionnement hydromorphologique	13.5	9	4.5	
3-10 Veille à la bonne gestion des passes à poissons validées par l'AESN	0	0	0	
3-11 Réseau d'alerte pour la lutte contre les pollutions diffuses	3	0.5	2.5	
Total jours	51			
MISSIONS GENERALES				
4-Missiosn communes aux animations milieux aquatiques				
4-1 Actions de sensibilisation des usagers / habitants à l'environnement	3	3	0	
4-2 Gestion courante au sein de la structure d'accueil	45	45	0	
4-3 Jours de formation des agents	1	1	0	
Total jours	49			
5- Autres missions	9.5	9.5	0	
Total jours	9.5			
Nombre de jours	220	169	51	

#### Répartition du temps de travail du technicien en 2020



■ MP 1: Elaboration / suivi / mise à jour du PPRE

Autres missions

■ MP 2: Gestion des travaux de restauration et de continuité écologique du PPRE

■ Missions Spécifiques (ZH, Suivi milieux, Espèces exotiques)

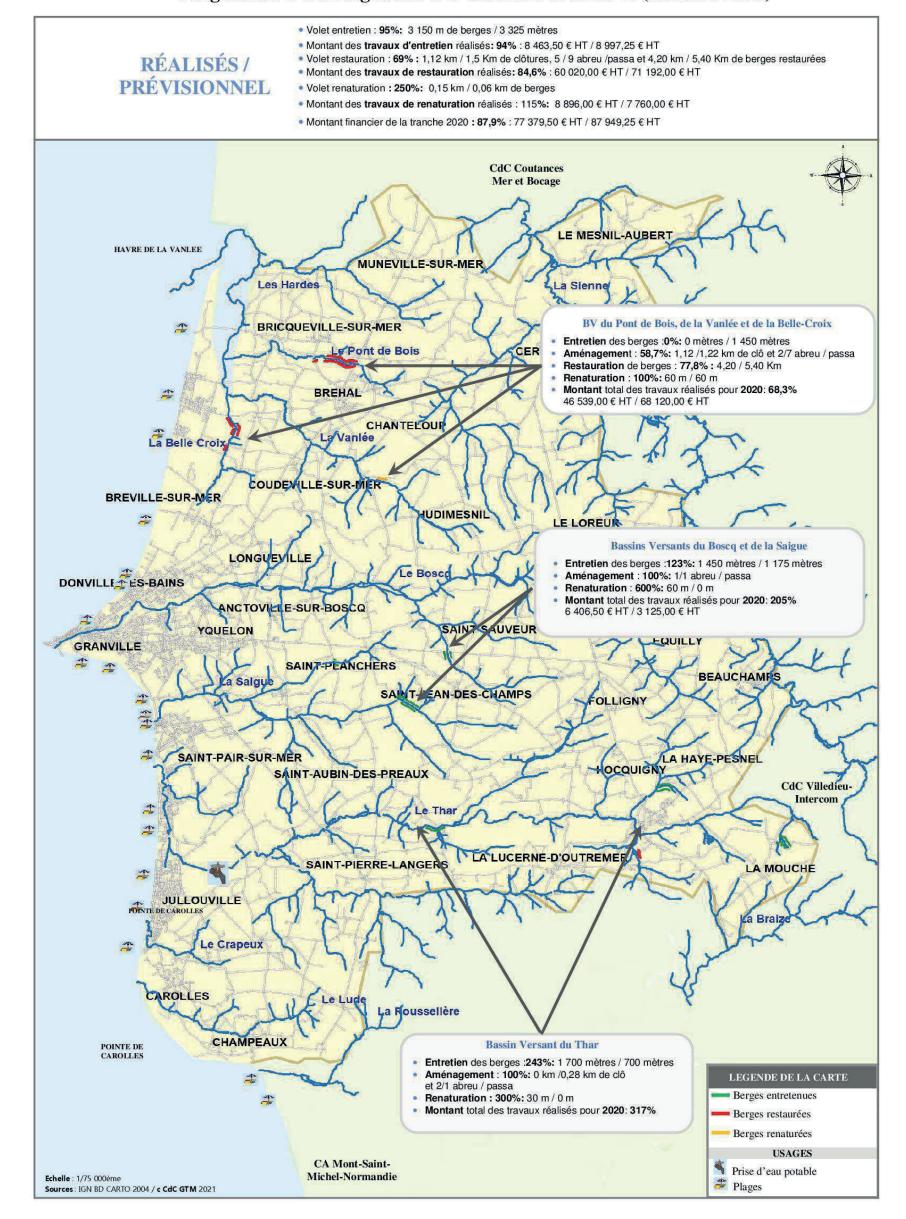
■ Missions Générales aux animations milieux aquatiques (gestion courantes, formations)

GTM

## Contrat Rivières et Bocage de la CdC de GTM



### Programme d'aménagement et d'entretien de rivières (Tranche 2020)



GTM Page 18/13

# ANNEXE 2 PHOTOGRAPHIES

#### ⇒ Aménagement de dispositifs de franchissements de cours d'eau :

Remplacement de busages non fonctionnels par des passerelles pour engins ou par des ½ hydrotubes mieux dimensionnés et mieux calés.

Passerelle de franchissement de cours pour engins: L'Allemagne



Arche ½ Ecobox: Le Boscq



## Aménagement de points d'alimentation eau pour le bétail : Le Thar

Expérimentation : pose d'un abreuvoir par pompage direct dans la rivière et alimenté par énergie solaire.



#### ⇒ Entretien / restauration de la ripisylve: Cours de la Vanlée



GTM Page 19/13